

Panorama de Saint-Barthélemy

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Gustavia
Superficie	21 km ² (25 km ² avec ses îlets)
Situation géographique	Arc Antillais - Paris à 6 500 km, New York à 2 500 km, Guadeloupe à 230 km
Langues parlées	Français, anglais, créole
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer (COM) et Pays et Territoire d'outre-mer (PTOM)
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet délégué

Repères historiques

L'île de Saint-Barthélemy est située au nord-ouest de la Guadeloupe, à la charnière des Grandes et des Petites Antilles et à proximité des îles Vierges américaines. Découverte par Christophe Colomb en 1493, occupée par les Français à partir de 1648, elle fut longtemps un repaire protégé pour les Indiens Caraïbes puis les corsaires jusqu'à sa cession par Louis XVI au roi de Suède contre des droits d'entrepôts à Göteborg. Le principal bourg de l'île fut alors rebaptisé Gustavia, du nom du roi de Suède Gustave III. Par le traité du 10 août 1877, ratifié par une loi du 2 mars 1878, la France reprit possession de Saint-Barthélemy qui fut alors rattachée à la Guadeloupe dont elle devint une commune en 1947.

Le rattachement administratif de Saint-Barthélemy comme commune du département de la Guadeloupe a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire qui avait été engagé une dizaine d'années plus tôt par les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de collectivité d'outre-mer suite à la consultation électorale du 7 décembre 2003, approuvé par référendum à 95,5 % des votants à Saint-Barthélemy.

Organisation institutionnelle

Le 15 juillet 2007, la nouvelle COM de Saint-Barthélemy a été officiellement érigée par la mise en place de son Conseil territorial, composé de 19 membres élus pour 5 ans. Régie par la loi organique du 21 février 2007, Saint-Barthélemy exerce l'ensemble des compétences dévolues à la commune, au département et à la région, ainsi que celles que l'État lui a transférées. La nouvelle collectivité est désormais compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de ports maritimes, de voirie, de droits domaniaux de la collectivité, d'accès au travail des étrangers et en matière de création et d'organisation des services des établissements publics de la collectivité, mais aussi de l'urbanisme, de la construction, du logement, de l'environnement et de l'énergie. Elle peut également adapter les lois et règlements en matière de domaniaux publics et d'enseignement. L'État reste en revanche compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier. Un préfet délégué représente l'État et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. La préfecture est installée à Marigot (Saint-Martin) avec une annexe à Gustavia (Saint-Barthélemy). La création d'un siège de député pour les deux îles, faisant suite à celle d'un siège de sénateur, est effective depuis les élections législatives de juin 2012.

Au niveau communautaire, le passage de Saint-Barthélemy du statut de Région ultrapériphérique (RUP) à celui de Pays et Territoire d'outre-mer (PTOM) à compter du 1^{er} janvier 2012 a été validé le 29 octobre 2011 par un vote unanime du Conseil européen. Outre l'affranchissement des normes européennes, le statut de PTOM permet à la collectivité de bénéficier de la compétence douanière.

L'euro demeure la monnaie de Saint-Barthélemy. Un accord monétaire relatif au maintien de l'euro a été passé entre l'Union européenne et la République française qui continue à appliquer à Saint-Barthélemy les actes juridiques et les règles de l'Union européenne nécessaires au fonctionnement de l'Union économique et monétaire.

UNE POPULATION CROISSANTE AUX COMPOSANTES VARIÉES

En 2011, la collectivité de Saint-Barthélemy comptait 9 034 habitants, soit 2 182 personnes de plus qu'en 1999. La population a augmenté en moyenne de 2,3 % par an entre 1999 et 2011, une croissance annuelle largement inférieure au rythme élevé des années 80 (+6,4 %).

En 2011, selon l'Insee, 63,6 % de la population de Saint-Barthélemy est âgé de 24 à 64 ans et 9,4 % de 65 ans et plus. La répartition de la population par âge a peu évolué depuis 1999, mais la diminution de la part des moins de 24 ans (27,0 %) et l'élévation de l'âge moyen (36,9 ans en 2011 contre 35,4 en 1999) traduisent un vieillissement de la population. Par ailleurs, l'île se démarque par la présence croissante d'une population étrangère (15,8 %) de nationalité essentiellement européenne. En 2007, près de 50 % des étrangers sont portugais, 8 % sont américains et 6 % sont belges.

Sur la période 1999-2011, le taux de natalité moyen s'élève à 12,7 ‰. Ce taux est comparable à celui affiché par la France métropolitaine (12,9 ‰).

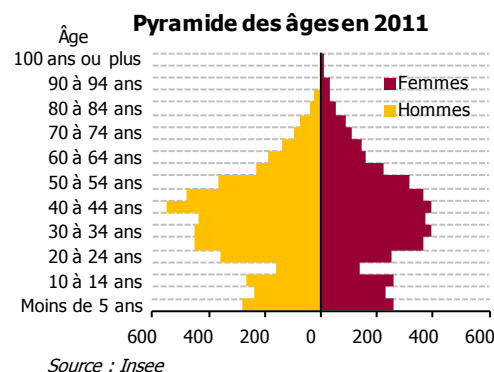
Indicateurs démographiques	Saint-Barthélemy	France métropolitaine
Population (au 01/01/2011, millions pour la France)	9 034	63,1
Part des moins de 25 ans (en %, 2011)	27,0	30,7
Part des 25-64 ans (en %, 2011)	63,6	52,4
Part des 65 ans et plus (en %, 2011)	9,4	16,9
Densité de population (hab./km ² , au 01/01/2011)	437	116 ⁽¹⁾
Taux de croissance annuel moy. de la pop. ⁽²⁾ (%)	1,8	0,5*
Taux de natalité ⁽²⁾ (‰)	12,7	12,9*
Taux de mortalité ⁽²⁾ (‰)	4,6	8,5*

*France métropolitaine et DOM hors Mayotte ;

(1) Rapport entre la population en France métropolitaine en 2011 et sa superficie
545 965 km² ;

(2) Moyenne 2006-2011.

Source : Insee - RP 2011 Exploitation principale et Statistique de l'État civil



PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Les estimations réalisées en 2014 dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes économiques rapides de l'outre-mer) évaluent le PIB par habitant de Saint-Barthélemy à 35 700 €¹ en 2010, contre 26 000 € en 1999. En 11 ans, le PIB par habitant a nettement augmenté, en parallèle d'une croissance démographique soutenue. Il est supérieur à la moyenne nationale (29 905 € en 2010) et se classe parmi les plus élevés des régions de France, mais reste inférieur au PIB par habitant d'Île-de-France.

Selon la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM), le nombre d'entités économiques recensées à Saint-Barthélemy en 2014 s'élève à 5 707 : 63,1 % d'entre elles exercent une activité de services. Le commerce concentre 15,5 % des entreprises et le secteur du BTP en regroupe 13,7 %. L'industrie, l'agriculture et la production d'eau et d'énergie demeurent faiblement représentées.

La production d'énergie électrique est presque exclusivement d'origine fossile, ce qui rend Saint-Barthélemy fortement dépendante de l'extérieur. En raison du développement économique et de la croissance démographique, la consommation d'électricité n'a cessé de croître depuis 2004 pour atteindre plus de 105 000 MWh en 2014, soit une croissance annuelle moyenne de 4,6 %. Elle a atteint son niveau le plus élevé en 2014. Parallèlement, afin de répondre à ses besoins d'alimentation en eau potable, Saint-Barthélemy dispose de plusieurs unités de dessalement d'eau de mer.

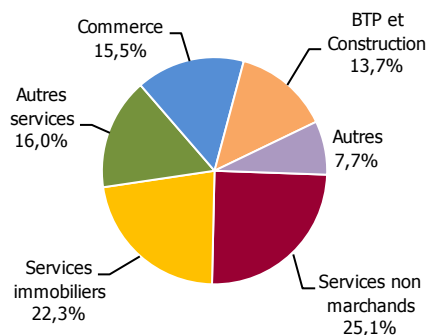
Du fait de sa solidité financière et de son absence d'endettement, la Collectivité soutient les secteurs d'activité comme le BTP et accompagne ainsi le développement économique de l'île.

Principaux indicateurs économiques	Saint-Barthélemy	France
PIB par habitant (euros courants, 2010)	35 700 ⁽¹⁾	29 905
Taux de chômage au sens du BIT (en %, 2011)	4,4	9,8 ⁽²⁾

(1) Estimation CEROM ; (2) en moyenne sur l'année 2014

Sources : CEROM, Collectivité de Saint-Barthélemy, Insee

Répartition par secteur d'activité des entreprises de Saint-Barthélemy en 2014



Source : Chambre économique multiprofessionnelle

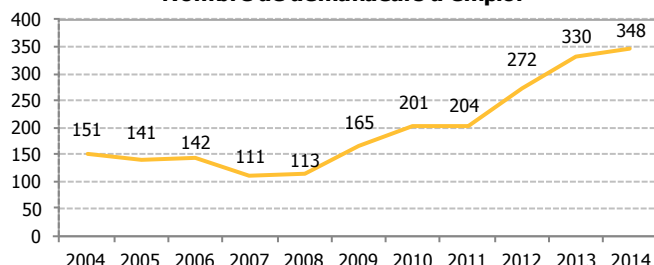
¹ En euros courants, note CEROM « Estimation du PIB de Saint-Barthélemy », octobre 2014

Un taux d'activité élevé

Saint-Barthélemy se distingue par un très faible taux de chômage (4,3 % en 2011) et un taux d'activité élevé (86,8 % en 2011, contre 68,2 % en Guadeloupe et 72,6 % en France hors DOM). Le nombre d'actifs occupés n'a cessé de progresser entre 1999 et 2011 (+3,5 % en moyenne par an). L'île se caractérise par le poids de l'activité non salariée qui représente 35,3 % des emplois exercés en 2011, contre 12,6 % au niveau national.

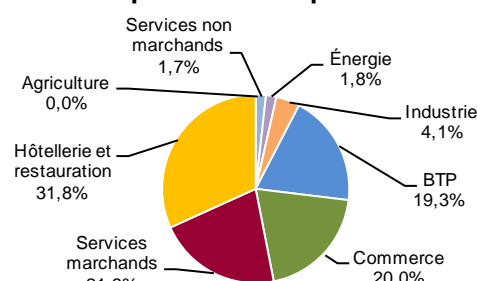
Le tourisme étant un secteur majeur de l'activité de Saint-Barthélemy, l'hébergement et la restauration est le premier employeur de l'île et rassemble 31,8 % des effectifs salariés en 2014. Le secteur des « autres services marchands », avec 21,3 % des travailleurs salariés, est le second employeur de l'île, suivi de près par le secteur du commerce (20,0 %) et de la construction (19,3 %). Les services non marchands ne représentent que 1,7 % de l'emploi salarié.

Nombre de demandeurs d'emploi



Source : DIECCTE - DEFAM A, données brutes

Répartition de l'emploi salarié



Source : Acoess - CGSS, chiffres 2014

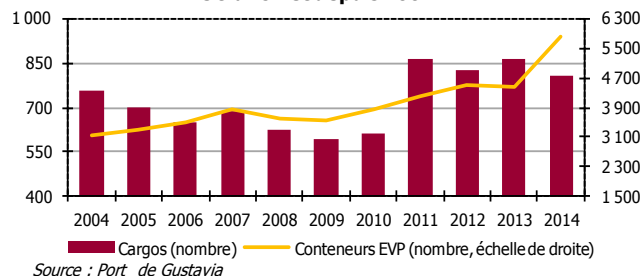
Des revenus proches du niveau national

À Saint-Barthélemy, les revenus des résidents fiscaux de l'État² rejoignent davantage ceux de la France hors DOM et sont sensiblement supérieurs à ceux de la Guadeloupe et des DOM. Au titre des revenus de 2012, la majorité des résidents fiscaux perçoivent des revenus compris entre 12 000 € et 20 000 € (31,6 % des foyers de l'île contre 25,6 % en France métropolitaine). À fin 2012, 46,9 % des résidents fiscaux ont des revenus supérieurs à 20 000 €, contre 44,5 % au niveau national et tout juste 28,2 % dans les DOM.

Des importations en progression sur la décennie

Les marchandises importées à Saint-Barthélemy proviennent essentiellement des États-Unis et de la France métropolitaine en passant par Guadeloupe Port Caraïbes. Le trafic a globalement progressé sur la décennie en dépit du ralentissement observé entre 2005 et 2010. Après le regain d'activité observé en 2011 et en 2012, le port de commerce connaît, depuis 2013, une activité contrastée. En 2014, avec un total de 5 829 conteneurs équivalents vingt pieds (EVP) déchargés, le nombre de conteneurs repart à la hausse (+30,6 %). À l'inverse, le nombre de cargos ayant fait escale affiche un recul de 6,7 % par rapport à 2013.

Le trafic fret depuis 2004



Source : Port de Gustavia

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Saint-Barthélemy présente les caractéristiques d'une économie fondée sur le tourisme résidentiel et haut de gamme, marquée par le poids du secteur tertiaire marchand, de l'immobilier et de la construction. Après une baisse de la fréquentation de l'île dès 2008, le secteur du tourisme retrouve son dynamisme suite au redressement amorcé en 2011. Subissant la crise du tourisme ainsi que la mise en place du nouveau code de l'urbanisme, adopté à la suite du passage au statut de COM, le secteur du BTP, soutenu par la commande publique, a vu ses difficultés s'atténuer en 2012. En 2014, l'activité du BTP se maintient, certains travaux d'envergure s'achèvent mais de nouveaux chantiers sont lancés.

Principaux indicateurs sectoriels	2014	TCAM ⁽¹⁾ 04-14
Nombre d'hôtels membres ⁽²⁾	30	-2,1 %
Nombre de chambres d'hôtels	544	-1,2 %
Passagers arrivés par ferries	84 905	3,5 %
Passagers arrivés par yachts	35 641	0,8 %
Nombre de croisiéristes	63 804	1,3 %

(1) Taux de croissance annuel moyen ; (2) Membres de l'Association des hôtels et villas

Sources : Association des hôtels et villas, Port de Gustavia, Aéroport Gustave III, Lafarge Ciments Antillais, Collectivité de Saint-Barthélemy

	2014	TCAM ⁽¹⁾ 04-14
Passagers à l'aéroport	171 051	0,6 %
Demande de permis de construire	366	5,6 %
Permis de construire délivrés	229	6,4 %
Consommation de ciment	14 725	7,0 %

² Foyers installés sur l'île après le 15 juillet 2007 qui ne justifient pas d'une durée d'installation minimum de 5 ans sur le territoire. Déclarations au même titre qu'en France métropolitaine.

Le tourisme haut de gamme, moteur de l'économie

Le tourisme est la première activité économique de l'île. Il regroupe notamment la branche de l'hôtellerie et de la restauration. L'économie de Saint-Barthélemy est principalement tournée vers une clientèle nord-américaine haut de gamme, attirée par le caractère exclusif, sûr et rare de la destination. L'offre d'hébergement est constituée d'environ 70 % de villas et de 30 % d'hôtels.

La crise économique et financière affectant les États-Unis en 2007 a entraîné un fléchissement continu de la fréquentation de l'île et de la durée de séjour jusqu'en 2010. Depuis 2013, la fréquentation de l'île dépasse ses niveaux d'avant-crise et, en 2014, 355 000 passagers ont été accueillis.

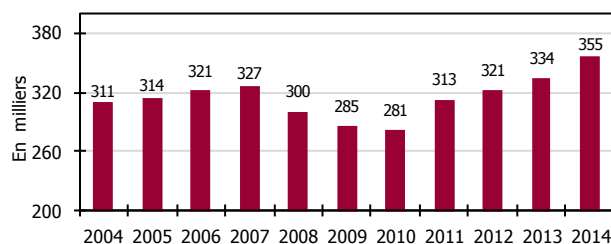
Le BTP, un secteur soutenu par la commande publique

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) constitue l'autre activité clé de l'économie de Saint-Barthélemy. Avec 19,3 % des effectifs salariés en 2014, il est le quatrième secteur pourvoyeur d'emplois.

L'activité du BTP a été favorablement orientée jusqu'en 2007, bénéficiant de la hausse des besoins en matière d'infrastructures et d'habitat engendrée par le développement économique de l'île.

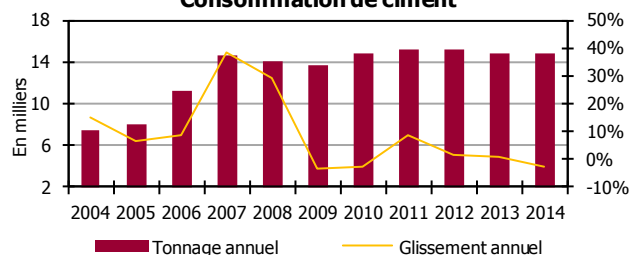
En 2008, l'activité du secteur ralentit en lien avec la crise, notamment du tourisme et l'adoption du code de l'urbanisme. La commande publique permet un regain d'activité à partir de 2010. En 2013, la fin des chantiers importants marque une légère baisse de dynamisme de l'activité du secteur. Il se maintient en 2014 grâce à certains travaux d'aménagement et la construction de nouveaux établissements. Toutefois, selon les professionnels du secteur, le marché de l'immobilier affiche en 2014 une activité en progression, retrouvant des niveaux d'avant-crise, en lien avec l'évolution favorable du taux de change euro-dollar.

Évolution de la fréquentation de l'île*
Nombre de passagers



* Flux totaux - entrées et sorties
Sources : Aéroport Gustave III, Port de Gustavia

Consommation de ciment



Source : Ciments Antillais

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

À fin 2014, six établissements de crédit sont implantés à Saint-Barthélemy : quatre établissements affiliés à l'Association française des banques (AFB) et deux banques mutualistes et coopératives. Ces établissements totalisent neuf agences bancaires et emploient 36 agents. Le taux d'équipement qui s'établit à un guichet pour 1 056 habitants est nettement supérieur à celui observé à la Guadeloupe (1 guichet pour 2 506 habitants).

L'encours sain des crédits octroyés à la clientèle de Saint-Barthélemy croît de 6,0 % en 2014 et s'élève à 229 millions d'euros. Cette évolution est supérieure à celle de 2013 (+2,4 %) mais reste inférieure au taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2014 (+7,2 %). Sur cette période, les crédits d'investissements et les crédits à l'habitat connaissent la plus forte progression avec des taux de croissance annuels moyens de 9,5 % et 7,5 % respectivement. Cependant, les crédits à l'habitat, qui concentrent 67,4 % de l'encours sain total en 2014, ralentissent progressivement depuis 2011 (+1,8 % en 2014 contre +15,1 % en 2011). En 2014, l'encours de crédit aux ménages s'élève à près de 140 millions d'euros (61,0 % de l'encours total) dont 89 % sont des crédits à l'habitat.

À fin décembre 2014, les avoirs financiers collectés par les établissements de crédit à Saint-Barthélemy s'établissent à 545,6 millions d'euros. L'activité de collecte reste dynamique mais affiche une croissance deux fois moins rapide qu'en 2013 (+7,2 % après +15,0 %) et inférieure au taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2014 (+8,1 %). Sur la période, ce dynamisme est essentiellement imputable aux dépôts à vue (+9,1 % en moyenne par an), principaux actifs financiers détenus par les agents économiques de la collectivité (53,2 % du total en 2014).

Indicateurs monétaires et financiers

	2010	2014
Nombre d'hab. par guichet bancaire	993	1 056
Nombre d'hab. par guichet automatique	894	864
Nombre de comptes ordinaires par hab.	1,4	1,5
Actifs financiers des agents éco. ⁽¹⁾ (M€)	399,5	545,6
Encours sains des agents éco. ⁽²⁾ (M€)	173,1	229,0

(1) auprès des établissements de crédit locaux, hors La Banque Postale
(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit, hors La Banque Postale
Source : Iedom

Indicateurs entreprises

	2014
Actifs financiers ⁽¹⁾ (M€)	188,7
Encours sains ⁽²⁾ (M€)	84,9
dont crédits d'exploitation (%)	6,4
dont crédits d'investissement (%)	61,2
dont crédits immobiliers (%)	32,4

(1) auprès des établissements de crédits locaux, hors La Banque Postale
(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédits, hors La Banque Postale
Source : Iedom

Indicateurs ménages

	2014
Actifs financiers ⁽¹⁾ (M€)	344,0
Encours sains ⁽²⁾ (M€)	139,7
dont crédits à la consommation (%)	10,8
dont crédits à l'habitat (%)	89,2

(1) auprès des établissements de crédits locaux, hors La Banque Postale
(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédits, hors La Banque Postale
Source : Iedom

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2014, sauf mention contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : le 23 Septembre 2015 – Dépôt légal : Septembre 2015 – ISSN 1952-9619